

sommaire

INSCRIPTIONS

Devenir infirmier(e)

FORMATIONS ET DIPLÔMES

Apprendre le chinois au CNED

Diplômes, quoi de neuf ?

Ostéopathie :

Nouveaux établissements agréés

DUT Génie civil

Nouveau contrat pour les doctorants

Concours enseignants : nouvelles épreuves à compter de la session 2010

MÉTIERS ET EMPLOI

Socio esthéticienne

REPÈRES

Toute l'actualité de la Réforme de l'université

Statistiques clés du ministère de l'éducation nationale

ONISEP INFOS

onisep.fr/equipeseducatives un site pour vous

Des collections pour les équipes éducatives

Vient de paraître

Chats



ZOOM SUR...

UNE NOUVELLE LIGNE ÉDITORIALE RÉGIONALE

Elle est structurée autour de deux grandes collections : « Les guides », « La documentation ». Elle est harmonisée selon la nouvelle charte graphique Onisep (ce qui se traduit notamment par une impression en quadrichromie pour l'ensemble de notre production).

Les guides

Guides élèves - étudiants

- Après la 3^e, guide élève
- Après la 3^e SEGPA, guide élève
- Après le CAP/BEP, guide élève
- Après le bac, guide élève
- Après BTS/DUT, guide étudiant

Guides thématiques

- Agriculture et monde rural, métiers et formations
- De la 6^e à la 3^e
- Dispositifs pédagogiques et formations spécifiques
- Le sport en collèges et lycées
- Les licences professionnelles
- Paramédical, métiers et formations
- Travail social, métiers et formations

La documentation

- Aquil'info⁽¹⁾
- Lettre aux lycéens
- Lettre Visa (ou lettre aux documentalistes)
- Toute plaquette éditée dans le cadre d'un partenariat (ex : Fiches Olympiades, collection « Sciences en fête »...)

⁽¹⁾ Aquil'info est le nouveau bulletin d'information édité par l'Onisep Aquitaine. Ce nouveau support, fusion du « e-flash » et du « feuillets doc » est un bimensuel qui s'adresse à tous les professionnels et structures intéressés par les questions d'orientation.

QUELS CHANGEMENTS POUR NOS ABONNÉS ?

Aucun en ce qui concerne votre abonnement en cours⁽²⁾.

Vous recevrez Aquil'info (et l'ensemble de la collection « documentation ») automatiquement sur votre messagerie électronique.

Les guides, quant à eux, vous seront adressés par voie postale au fur et à mesure de leur parution.

⁽²⁾ A compter du 1^{er} janvier 2009, une formule unique d'abonnement sera proposée. Elle regroupera l'intégralité des publications régionales pour un tarif de 90 euros.

Où et comment acheter les publications de l'Onisep ?

	Achat par correspondance (VPC)	Achat direct en Aquitaine
Produits nationaux (N)	www.onisep.fr/lalibrairie	
Produits régionaux (R) ou mixtes (N)+(R)	Onisep Aquitaine BP 213 - 33021 Bordeaux Cedex Contact : Laetitia Auguin Tél. 05 56 17 33 36 lauguin@onisep.fr	Librairie de l'éducation CRDP - Onisep 75 Cours Alsace-Lorraine 33000 Bordeaux Tél. 05 56 01 56 71



DEVENIR INFIRMIER(E)

Collaborateur direct du médecin, l'infirmier(e) applique les prescriptions de celui-ci. C'est lui et plus souvent elle qui administre les médicaments, s'occupe du bien être et de l'hygiène du malade, pose les perfusions, effectue les prises de sang...

Ce métier exige des compétences techniques mais aussi de solides qualités relationnelles.

Il demande également une bonne résistance physique, debout pratiquement toute la journée, l'infirmier(e) doit soulever des malades, les déplacer d'un lit à l'autre.

**477 000 infirmiers en France
au 1^{er} janvier 2008**

(source chiffres clés, INSEE 2008)

et environ 25 000 en Aquitaine.

L'accès aux écoles d'infirmier(e)s appelées les IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) se fait obligatoirement par voie de concours.

Concours d'entrée dans les écoles d'infirmier(e)s Qui peut s'inscrire ?

Les candidats âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection et titulaires :

- soit du baccalauréat français (toutes séries) ou d'un titre admis en équivalence (les candidats de classe de terminale peuvent concourir sous réserve de l'obtention du baccalauréat) ;
- soit du diplôme d'entrée en université (DAEU) ou de l'ancien Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) délivré jusqu'en 1995 ;
- soit de l'attestation de réussite à la procédure régionale de validation d'acquis organisée par la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales pour les candidats autres que les aides soignant(e)s et les auxiliaires de puériculture ;
- soit un diplôme d'aide soignant(e) ou d'auxiliaire de puéricultrice ou d'aide médico-psychologique et de trois ans d'expérience professionnelle ;
- soit d'un titre homologué au minimum de niveau IV ;
- soit d'un diplôme étranger d'infirmier(e) (se renseigner auprès de la DRASS).

Les épreuves du concours

Deux épreuves d'admissibilité

- Une épreuve de culture générale portant prioritairement sur le domaine sanitaire et social comportant cinq questions posées à partir de cinq textes. Cette épreuve a pour objet d'évaluer les capacités d'analyse et de jugement du candidat par rapport aux grandes questions sanitaires et sociales. (Durée 2h, notée sur 20 points)
- Une épreuve de tests psychotechniques. Cette épreuve a pour objet d'évaluer les capacités suivantes du candidat : observation et attention ; aptitude numérique ; aptitude verbale ; organisation ; créativité ; raisonnement logique. (Durée 1h30, notée sur 20 points)

Une note inférieure à 7 sur 20 à l'une de ces épreuves est éliminatoire. Pour être admissible, le candidat doit obtenir un total de points au moins égal à 20 sur 40 aux deux épreuves.

Une épreuve orale d'admission

• Ouverte aux candidats déclarés admissibles, elle consiste en un entretien avec trois personnes : un formateur en IFSI, un cadre infirmier, un responsable de formation ou psychologue.

• Cet entretien, relatif à un thème sanitaire et social, est destiné à apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation, ses motivations et son projet professionnel (Durée 30mn maximum, notée sur 20 points). Le candidat dispose de 10 minutes de préparation. Le candidat doit obtenir au moins 10 points sur 20.

Un classement est établi dans chaque IFSI selon les notes obtenues. Il est important de rappeler que la majorité des candidats tentent le concours dans plusieurs IFSI, la liste principale des candidats peut donc évoluer rapidement grâce aux nombreux désistements.

La formation

Durée : 3 ans + 7 semaines (enseignement théorique et clinique sous forme de stages. Ces lieux de stage sont définis par les écoles et nécessitent un moyen de locomotion personnel.

Coût des études : les études sont gratuites pour les écoles publiques, pour les écoles privées, telle que la Croix Rouge Française, se renseigner directement auprès des établissements.

Titre obtenu : diplôme d'État d'infirmier(e) délivré par la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Les conditions médicales

Ne pas être atteint d'une affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec la profession d'infirmier(e), être à jour des vaccinations antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique, antitiphodique, hépatite B, avoir subi un test tuberculinique, et que celui-ci soit positif ou que deux tentatives infructueuses de vaccination par le BCG aient été effectuées.



<http://www.infirmier.com>

LES INSCRIPTIONS AU CONCOURS :

Pour s'inscrire, les candidats contactent directement l'école de leur choix. Il est possible de s'inscrire dans plusieurs écoles.

En région Aquitaine, il existe deux périodes de concours :

Au printemps pour une rentrée en septembre.

À l'automne pour une rentrée en février.

Adresse utile :

Direction Régionale des Affaires
Sanitaires et Sociales (DRASS)

Espace Rodesse
103 bis rue de Belleville - BP 952
33063 BORDEAUX cedex
Tél. 05 57 01 95 00



<http://www.aquitaine.sante.gouv.fr>

1375, c'est le nombre
de places en Aquitaine
en première année
d'études préparatoires
au diplôme d'État d'infirmier
pour l'année 2008-2009.



<http://www.touslesifsi.info>

Dates des concours d'entrée dans les écoles d'infirmier(e)

Rentrées : février et septembre 2009

Instituts de formation en soins infirmiers IFSI	Frais d'inscription au concours	Dates d'inscription	Date du concours Épreuves écrites
Gironde Institut régional de formation sanitaire et social (IRFSS) 25 rue des Terres Neuves - Bât.22 33130 BÈGLES ☎ 05 56 87 64 46 http://irfss-aquitaine.croix-rouge.fr Date de rentrée : septembre 2009	101 €	début décembre 2008 au 26 février 2009	4 avril 2009
IFSI - École Florence Nightingale - Bagatelle 201 rue Robespierre 33401 TALENCE Cedex ☎ 05 57 12 40 40 Date de rentrée : non communiquée	environ 70 €	de fin décembre 2008 à mi-mars 2009	18 avril 2009
IFSI - Centre Hospitalier spécialisé Charles Perrens 121 rue de la Béchade 33076 BORDEAUX Cedex ☎ 05 56 56 34 31 Date de rentrée : dernière semaine de septembre 2009	environ 58 €	à partir de janvier 2009	11 avril 2009
IFSI de l'Hôpital Pellegrin Rue Francisco Ferrer 33076 BORDEAUX Cedex ☎ 05 56 79 54 37 http://www.chu-bordeaux.fr Date de rentrée : début septembre 2009	Concours commun 80 €	du 1 ^{er} décembre 2008 au 28 février 2009	28 mars 2009
IFSI de l'hôpital Xavier Arnozan 229 avenue du Haut-Lévêque 33604 PESSAC Cedex ☎ 05 57 65 60 98 http://www.chu-bordeaux.fr Date de rentrée : début septembre 2009			
IFSI - Hôpital Garderose 70 rue des Réaux 33505 LIBOURNE Cedex ☎ 05 57 25 49 16 Date de rentrée : 28 septembre 2009	80 €	de janvier 2009 au 27 février 2009	1er avril 2009
Dordogne IFSI - Centre Hospitalier 80 Avenue Georges Pompidou - BP 9052 24019 PÉRIGUEUX Cedex ☎ 05 53 45 26 89 Date de rentrée : dernier lundi de septembre 2009	environ 70 €	du 5 janvier 2009 au 27 février 2009	18 mars 2009
Landes IFSI - Centre hospitalier Entrée rue St-Eutrope - BP 323 40107 DAX Cedex ☎ 05 58 91 49 56 Date de rentrée : 29 septembre 2008	70 €	du 5 janvier 2009 au 30 janvier 2009	25 mars 2009
IFSI - Centre Hospitalier Sainte-Anne Avenue de Nonères 40024 MONT-DE-MARSAN Cedex ☎ 05 58 05 20 02 http://cfps-asso-mdm.com Date de rentrée : début septembre 2009	60 €	du 5 janvier au 30 mars 2009	Concours commun 30 avril 2009
Lot-et-Garonne IFSI - Centre Hospitalier 47923 AGEN Cedex 9 ☎ 05 53 69 70 20 http://www.chagen.fr Date de rentrée : septembre 2009	70 €	du 17 novembre 2008 au 30 mars 2009	
IFSI - Centre Hospitalier Saint-Cyr 2 boulevard Saint-Cyr - BP 319 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex ☎ 05 53 40 53 05 http://www.ch-stcyr47.fr Date de rentrée : septembre 2009	70 €	du 1 ^{er} décembre 2008 au 26 février 2009	26 mars 2009
IFSI - Centre Hospitalier Allées des Tabacs - BP 311 47207 MARMANDE Cedex ☎ 05 53 79 03 83 Date de rentrée : première quinzaine de septembre 2009	70 €	du 1 ^{er} décembre 2008 au 8 février 2009	5 mars 2009
Pyrénées-Atlantiques IFSI - Centre Hospitalier de la Côte Basque Avenue de l'Interne Jacques Loeb 64109 BAYONNE Cedex ☎ 05 59 50 31 94 Date de rentrée : 23 février 2009	Contactez l'école au mois de mai pour le concours en 2009		
IFSI - Centre Hospitalier 4 boulevard Hauterive - BP 1156 64046 PAU UNIVERSITÉ Cedex ☎ 05 59 92 47 70 http://www.ch-pau.fr Date de rentrée : septembre 2009	80 €	du 5 janvier au 30 janvier 2009	25 mars 2009
IFSI - Centre Hospitalier 1, rue du Moulin - BP 118 64301 ORTHEZ Cedex ☎ 05 59 69 70 26 Date de rentrée : septembre 2009	72 €	du 5 janvier au 15 février 2009	25 mars 2009





POUR ALLER PLUS LOIN :

Le rapport de l'inspection générale des affaires sociales sur l'évaluation de l'impact du dispositif LMD sur la formation et le statut des professions paramédicales.

Ce rapport de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche doit permettre, grâce à l'analyse et aux propositions qu'il développe, de lancer le travail préparatoire à la réforme des études paramédicales.

Il annonce les principaux axes de la réforme lancée dès novembre 2008 à savoir :

- la redéfinition des programmes de formation permettant d'enrichir les métiers et les responsabilités des professionnels paramédicaux dans le cadre de la coopération entre professionnels de santé ;
- la conservation de la dimension professionnelle des formations ;
- la création d'une licence, de masters et le développement de la recherche paramédicale via les doctorats ;
- la mise en place de passerelles entre les formations médicales et paramédicales.

Le gouvernement réaffirme, par ailleurs, sa volonté de délivrer une licence aux infirmiers qui auront débuté leur formation en septembre 2009, en parallèle à la mise en place de la première année commune aux études de santé, rapprochant quatre filières : médecine, odontologie, sage-femme et pharmacie.

Document en ligne :

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000641/0000.pdf>

Au sommaire :

UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE, MAIS LÉGITIME ET POSITIVE

- Une démarche volontariste : l'application du dispositif LMD aux professions de santé
- L'absence des professions de santé
- Une volonté politique d'intégration affirmée
- Une démarche légitime : une réponse adaptée
- Une démarche positive : une perspective de progrès

UNE RÉFORME AMBITIEUSE, DÉLICATE ET À L'IMPACT FINANCIER IMPORTANT

- Une réforme ambitieuse
- Une réforme délicate : la question de « l'universitarisation »
- Une réforme coûteuse pour les finances publiques et sociales
- Deux questions, sensibles, à trancher au préalable
- Des répercussions financières en cascade aboutissant à un coût substantiel pour les finances publiques
- Des contreparties envisageables dans le cadre de la négociation

UNE MISE EN ŒUVRE DEVANT PRIVILÉGIER TROIS ORIENTATIONS

- Le choix d'une universitarisation maîtrisée
- Le respect des spécificités des différentes professions concernées
- La nécessaire clarification avec l'échelon régional



FORMATIONS ET DIPLÔMES

RIC 51 00



APPRENDRE LE CHINOIS AU CNED

L'offre de formation du CNED propose depuis la rentrée le chinois mandarin (chinois officiel) avec cinq niveaux (de l'initiation au perfectionnement).

Cinquième langue enseignée en France, le mandarin est en pleine expansion en France. Pour palier le manque d'enseignants de cette discipline le CNED a mis en ligne un site de ressources numériques sur la langue, la culture et la civilisation chinoise.

À disposition des apprenants : un accompagnement avec correction en ligne, tutorat téléphonique avec

un locuteur natif de mandarin, les dialogues des cours téléchargeables au format MP3, une utilisation d'outils vocaux qui permet d'écouter les sons et les tons plusieurs fois d'un simple clic et enfin la possibilité d'évaluer sa prononciation en s'enregistrant et en la comparant avec celle d'un locuteur natif.



<http://www.cned.fr/langues>



ENS 4454 0



DIPLÔMES, QUOI DE NEUF ?

Mise à jour des diplômes de l'enseignement technologique
De Juin à octobre 2008

BTS					
Plan classement Kiosque	Ancien intitulé Abrogation	Nouvel intitulé Création	Date création, de rénovation, ou d'abrogation	JO	B0
Kiosque art ART 2810 05	BTS Expression visuelle option espaces de communication <i>Dernière session 2009</i>	BTS Design de communication, espace et volume <i>Première session 2010</i>	10 juin 2008	05/07/2008	24/07/2008

BAC PRO					
Plan classement Kiosque	Ancien intitulé Abrogation	Nouvel intitulé Création	Date création, de rénovation, ou d'abrogation	JO	B0
Kiosque art ART 2010 6	Bac pro Artisanat et métiers d'art option horlogerie <i>Dernière session 2009</i>	BMA Horlogerie <i>Première session 2010</i>	10 juin 2008	21/04/2008	08/05/2008

SAN 1 0390



OSTÉOPATHIE : NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS AGRÉÉS

La liste des établissements agréés dispensant une formation en ostéopathie ouverte aux candidats n'ayant pas de diplôme pour exercer une profession de santé doit être complétée comme suit :

- Collège ostéopathique du Pays Basque, Bayonne
- Institut de formation en ostéopathie du grand Avignon, Avignon
- Institut supérieur d'ostéopathie d'Aix-en-Provence, Meyreuil

Arrêté du 9 mai 2008 (JO du 18 mai 2008)

STI 8690 05



DUT GÉNIE CIVIL

Le DUT Génie civil ne comporte plus d'options, les 3 options sont remplacées par 3 orientations

- une orientation Bâtiment (BAT) ;
- une orientation Travaux Publics et Aménagement (TPA) ;
- une orientation Maîtrise Énergétique et Environnementale (MEE)
(qui remplace l'option génie climatique et équipements du bâtiment).

Arrêté du 24 juillet 2008 (JO du 7 septembre 2008)

ENS 46 16 35



NOUVEAU CONTRAT POUR LES DOCTORANTS

Dans le cadre des mesures en faveur de l'attractivité des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse a annoncé la mise en place d'un contrat doctoral unique et identique pour tous les établissements de recherche et d'enseignement supérieur : un contrat ouvert à tous les étudiants en thèse, d'une durée de 3 ans qui offre toutes les garanties sociales ainsi qu'une rémunération avec un minimum garanti.

Pour en savoir plus :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22653/le-contrat-doctoral-plus-de-simplicité-plus-de-garanties-pour-les-doctorants.html>

CONCOURS ENSEIGNANTS : NOUVELLES ÉPREUVES À COMPTER DE LA SESSION 2010

Pour en savoir plus

Le site du ministère de l'éducation nationale :
<http://education.gouv.fr/cid22665/enseignants-reforme-du-recrutement-et-de-la-formation.html>

Les actualités sur le portail des IUFM
http://www.iufm.fr/devenir-ens/actualites_pratiques/une.html

L'université de Pau a mis en ligne un document pdf sur le calendrier de la réforme qui traite notamment du « dispositif transitoire » pour les différents cas de figure suivants :

- étudiants inscrits à l'IUFM en 2008-2009 et qui passent le concours session 2009
- étudiants inscrits en master 1 et qui passent le concours session 2009...

http://www.univ-pau.fr/live/digitalAssets/61419_Reforme_recrutement_enseignants.pdf

Les concours de recrutement seront ouverts aux candidats titulaires du master (M1) ou inscrits en seconde année de master (M2). La première session des nouveaux concours aura lieu en 2010, en liaison avec la mise en place de nouveaux parcours en université à la rentrée 2009.

Ces nouveaux concours (en dehors de l'agrégation) seront définis autour des trois priorités suivantes : la culture disciplinaire, la capacité à planifier et organiser un enseignement adapté à un niveau de classe et la connaissance du service public de l'éducation.

PROFESSEUR DES ÉCOLES :

4 épreuves au total

2 épreuves écrites d'admissibilité :

Première épreuve : français et culture humaniste

À partir d'un texte de deux à cinq pages ou d'un dossier ne dépassant pas dix pages portant sur un thème de littérature, d'histoire, de géographie, d'histoire des arts ou d'éducation civique et morale, le candidat :

- présente dans une composition son analyse du texte ou fait une note de synthèse du dossier ;
- traite de questions dans les domaines de la grammaire, de l'orthographe et du lexique en relation avec le texte ou le dossier ;
- peut avoir à répondre à une question portant sur l'épistémologie ou l'histoire d'une des disciplines concernées.

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 2

Deuxième épreuve : mathématiques et culture scientifique et technologique (en 2 parties)

Première partie :

- le candidat résout deux ou trois problèmes de mathématiques ;

Deuxième partie :

- le candidat analyse un document à caractère scientifique de deux pages maximum, et rédige des réponses argumentées aux questions posées ;
- dans l'une ou l'autre de ces parties, le candidat peut avoir à répondre à une question portant sur l'épistémologie ou l'histoire d'une des disciplines concernées.

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 2

2 épreuves orales d'admission :

Première épreuve : épreuve prenant la forme d'un exercice pédagogique

Elle consiste en une leçon (sujet tiré au sort extrait du programme de l'enseignement primaire) qui sera replacée dans sa progression disciplinaire et dans le déroulement d'une journée de classe. L'exposé suivi d'un entretien avec le jury doit faire apparaître les connaissances et la culture du candidat dans le domaine disciplinaire de la leçon, sa capacité à concevoir et organiser un enseignement dans une classe de l'école maternelle ou élémentaire et à expliquer et justifier ses choix pédagogiques et didactiques.

Préparation : 3 heures

Exposé et entretien avec le jury : 1 heure

Coefficient : 3

Deuxième épreuve : entretien avec le jury

Cette épreuve prend appui sur un dossier de cinq pages maximum (étude de cas ou textes) fourni par le jury et portant sur les aspects concrets du fonctionnement du système éducatif. Elle consiste en un exposé suivi d'un entretien avec le jury. L'exposé porte sur l'analyse du dossier. L'entretien avec le jury permet de vérifier les connaissances du candidat relatives aux valeurs et aux exigences du service public, au système éducatif et à ses institutions et à son aptitude à exercer le métier.

Préparation : 3 heures

Exposé et entretien avec le jury : 1 heure

Coefficient : 3

De plus, les candidats doivent justifier des quatre attestations suivantes :

- attestation certifiant que le candidat sait nager au moins cinquante mètres ;
- attestation certifiant la qualification du candidat en secourisme ;
- attestation certifiant l'obtention du brevet informatique C2i[®] ;
- attestation certifiant la maîtrise d'une langue vivante étrangère au niveau C1 du cadre européen de référence.

CAPES/CAPET, CAPEPS, CAPLP et CPE

4 épreuves au total

2 épreuves écrites d'admissibilité :

Ces épreuves portent sur la culture générale, la capacité du candidat à mener une réflexion sur l'épistémologie et l'histoire de sa (ses) discipline(s). Le programme de ces épreuves est constitué des programmes du collège, du lycée et des classes post baccalauréat du lycée pour la discipline ou le groupe de disciplines concernées. Le niveau d'exigence disciplinaire pour ces deux épreuves sera celui de la licence. Il y aura deux épreuves écrites pour tous les concours.

Première épreuve d'admissibilité :

Durée : 5 heures

Coefficient : 2

Deuxième épreuve d'admissibilité :

Durée : 5 heures

Coefficient : 2

2 épreuves orales d'admission

Première épreuve orale prenant la forme d'un exercice pédagogique

Cette épreuve consiste en une leçon où le candidat doit présenter une question tirée du programme de collège, de lycée ou des classes post-baccalauréat du lycée dans la discipline ou groupe de disciplines.

Préparation : 3 heures

Exposé et entretien avec le jury : 1 heure

Coefficient : 3

Deuxième épreuve : entretien avec le jury

Cette épreuve prend appui sur un dossier de cinq pages maximum (étude de cas ou textes) fourni par le jury et portant sur les aspects concrets du fonctionnement du système éducatif.

Préparation : 3 heures

Exposé et entretien avec le jury : 1 heure

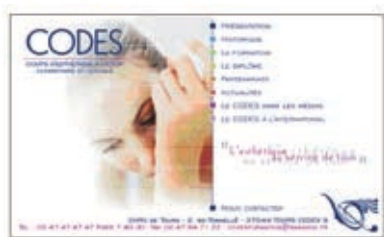
Coefficient : 3



SAN 2 42 00 00



SOCIO-ESTHÉTICIENNE



Pour en savoir plus sur le métier de socio-esthéticienne :
le site de la Fédération nationale des socio-esthéticiennes
<http://www.socio-esthetique.fr/>

Offrir aux patients hospitalisés des soins esthétiques adaptés à leur situation. La profession de socio-esthéticienne est en plein développement.

Les socio-esthéticiennes interviennent donc en milieu hospitalier pour aider les patients à mieux assumer ces transformations physiques et pour les guider dans la reconstruction de leur image de soi. Cela nécessite une approche spécifique et la maîtrise de techniques adaptées à la situation médicale des personnes soignées.

Ce métier s'exerce en hôpital public et privé, en maisons de retraite, en centres spécialisés (rééducation fonctionnelle, soins palliatifs), dans le secteur médico-social (centres sociaux, centres maternels, espaces Santé Jeunes). La socio-esthétique est une spécialisation et une qualification au métier d'esthéticienne.

Une seule formation reconnue (enregistrée au RNCP niveau IV) a lieu au CODES (Cours d'esthétique à option humanitaire et sociale)

CHU de Tours
2, Boulevard Tonelli,
37045 TOURS CEDEX,
Tél. 02 47 47 47 47 (Poste 40.30)

Pour suivre cette formation, il faut être titulaire d'un diplôme d'État d'esthétique cosmétique : CAP, BP, BTS.

La sélection des candidats se fait sur dossier (expérience professionnelle de 2 ans conseillée et lettre de motivation).

Coût de la formation en 2008 : 3520,25 euros

Pour en savoir plus sur cette formation :
<http://www.chu-tours.fr/codes/index.htm>



<http://www.nouvelleuniversite.gouv.fr/>



TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA RÉFORME DE L'UNIVERSITÉ

Comprendre la réforme, rapports et chiffres sur l'université, agenda de la réforme, actualités et presse.

STATISTIQUES CLÉS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Repères et références statistiques de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale (DEPP MEN).

Cet ouvrage de référence apporte une information statistique détaillée sur tous les domaines de l'éducation nationale. Des textes clairs et synthétiques commentent les tableaux, graphiques et cartes. Plus de 150 thèmes remis à jour d'année en année, répartis en douze chapitres, dont l'un consacré aux DOM-TOM et un autre à la recherche. Quelques thèmes nouveaux sont également proposés chaque année en fonction de l'actualité.

Au Sommaire :

- Le système éducatif
- Les établissements
- Les élèves du premier degré
- Les élèves du second degré
- Les apprentis
- Les étudiants
- La formation continue
- Résultats, diplômes, insertion
- Les personnels
- Budgets, coûts et financement
- Recherche et développement
- L'Outre-mer

Document consultable en ligne :

http://media.education.gouv.fr/file/2008/13/0/RERS-2008_34130.pdf



onisep.fr/equipeseducatives UN SITE POUR VOUS

Cet espace, entièrement dédié aux équipes éducatives, vous propose de multiples ressources et animations en accès direct et gratuit (téléchargements).

Le kit du professeur principal : de la 6^e à la terminale, retrouvez, par niveau, les ressources pour vous informer et les outils pour accompagner vos élèves.

Les diaporamas d'information, supports numériques au format PowerPoint, conçus pour l'information des élèves et des familles dans différents contextes (réunion d'information collective, consultation individuelle en autonomie, entretien documentaire).

Les titres : *Découvrir les enseignements de détermination de la seconde générale et technologique ; Explorer les spécialités et les diplômes de la voie professionnelle ; Un diplôme, des emplois : bac + 2 comptabilité gestion...*

Plus d'une vingtaine de diaporamas téléchargeables, actualisés régulièrement.

À découvrir prochainement : *Devenir ingénieur : les différents parcours* ou encore *Découverte des fonctions de l'entreprise à partir de petites annonces d'offres d'emploi.*

NOUVEAU : le kit du néo titulaire.

À partir des questions les plus fréquemment posées par les enseignants ou les familles, sur les sujets aussi divers que le projet de l'élève, le dialogue avec les familles, les procédures d'orientation, les filières de formation, les débouchés... des fiches synthétiques apportent les premiers éléments de réponse.

Des activités de classe pour la découverte des métiers, des organisations et des formations, accessibles par un moteur de recherche qui vous permettra de filtrer selon le niveau de la classe, le thème ou l'objectif pédagogique : "Apprendre à se présenter lors de la recherche de stage", "Découvrir les formations post 3^{es}", "Où sont les femmes dans l'organigramme ?"... 200 activités pédagogiques disponibles.

Des animations, chats, actualités, nouveaux dispositifs, salons, événements, concours pour les classes... pour être alerté des nouveautés en matière de politique éducative liée à l'orientation.

Des reportages vidéo sur la découverte professionnelle avec des témoignages d'équipes éducatives et d'élèves.

DES COLLECTIONS POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Ressources/ Monde professionnel

Comment faire découvrir à des élèves de collège la réalité d'un secteur d'activité en prenant en compte différents facteurs ?

Vient de paraître :

- Le secteur du commerce interentreprise

Déjà parus (dans la collection «découvrir un secteur professionnel») :

- Les services de l'automobile
- Les industries chimiques
- Le commerce et la distribution alimentaire
- Le transport routier et la logistique

Distribués gratuitement à raison d'un exemplaire par collège.

Prix 10 € chaque volume

Ressources/ Système éducatif

Comment fournir aux équipes des clés pour décoder l'organisation, l'évolution du système éducatif mais aussi, de mettre à disposition des exemples d'actions mises en œuvre par des équipes éducatives.

Vient de paraître :

- L'orientation à l'université

Déjà parus (dans la collection «informer») :

- L'orientation au lycée
- L'orientation au collège
- Les systèmes éducatifs en Europe

Prix 10 € chaque volume

Ressources/ Activités de classe

ex collection Perspectives

Ou comment faire découvrir les métiers à partir de l'enseignement d'une discipline. Cette nouvelle collection ambitionne de fournir aux enseignants des pistes pour intégrer, dans le cadre d'un programme disciplinaire, les dimensions orientation et découverte des métiers.

Dernier ouvrage distribué de cette série :

«Anglais et découverte des métiers»

Ce nouveau titre réalisé en collaboration avec des enseignants s'appuie sur l'enseignement le programme d'Anglais de 3^e de collège pour amener les élèves, tout en développant leurs compétences linguistiques, à s'interroger sur le monde professionnel ainsi que sur la place et l'évolution du travail dans la société.

Un cédérom audio, disponible à la fin du document, met à disposition différents textes pour explorer, à l'oral, les thématiques qui regroupent les activités.

Déjà parus :

- Sciences de la Terre et découverte des métiers
- Français et découverte des métiers
- Histoire-géographie et découverte des métiers

Distribués gratuitement à raison d'un exemplaire par collège.

Prix 15 € ou 20 € selon les volumes



LES MÉTIERS DES ARMÉES ET DE LA GENDARMERIE

Ce numéro comporte :

- 44 fiches métiers, des témoignages et un reportage au sein du 5^e régiment d'hélicoptères de combat (RHC), de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) de Pau ;
- Un point sur les débouchés et des conseils pour débiter et se reconverter ;
- Un point sur les conditions de recrutement des officiers et des sous-officiers ;
- Des fiches sur les écoles de formation des officiers et des sous-officiers ;
- Un guide pratique complet sur les centres d'information et de recrutement des armées et de la Gendarmerie nationale.

Collection Parcours - Novembre 2008
112 pages - Réf. 900635 - 12 euros



LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Dans ce guide, des fiches détaillées et rubriquées présentent les 250 écoles reconnues par la Commission des titres d'ingénieurs : adresse, statut, frais d'études, diplôme, admission, international, alternance, recherche, partenariat avec les entreprises, débouchés... Les différents concours sont expliqués avec précision ainsi que les classes préparatoires. Les différentes facettes du métier d'ingénieur et les perspectives d'emploi sont passées en revue.

Un tableau récapitule les différents niveaux d'admission par école. Un classement de ces écoles par spécialités permet de retrouver facilement toutes les écoles de mécanique, de chimie, etc.

Un index des écoles par nom et par sigle complète les outils de recherche.

Collection Les Dossiers - Novembre 2008
276 pages - Réf. 900627 - 9 euros

APRÈS LES BACS STI SPÉCIALITÉS INDUSTRIELLES ET STL



Aider les futurs bacheliers à construire leur projet d'études et leur projet professionnel en connaissance de cause, tel est l'objectif de ce nouveau numéro.

L'originalité de cet ouvrage tient au fait qu'il ne constitue pas un simple catalogue des formations : il présente celles-ci dans une perspective d'entrée dans la vie professionnelle, l'accent étant mis sur les filières les plus appropriées aux bacs STI et STL.

La brochure se compose ensuite de deux grandes parties :

- Les principaux secteurs professionnels susceptibles d'accueillir le bachelier, afin que celui-ci puisse construire son projet
- Un descriptif des formations correspondant à ces secteurs professionnels.

Dans ces différentes parties, de nombreux témoignages de professeurs aident les lycéens à prendre conscience des enjeux de la formation et des pièges à éviter.

Un guide pratique complète le tout.
Collection Infosup - Novembre 2008
216 pages - Réf. 900730 - 11 euros

LES ÉTUDES DE SCIENCES HUMAINES

L'ouvrage s'articule en trois parties principales :

- Une présentation des atouts et des débouchés des études de sciences humaines ;
- Les débouchés spécifiques de chaque filière : archives, archéologie... pour l'histoire ; les professions du secteur sanitaire et social pour les psychologues et les sociologues... Sans oublier les secteurs communs à toutes les filières comme l'enseignement, le journalisme ou la fonction publique ;
- Le cursus des six filières étudiées avec une présentation des licences et des masters, leurs exigences et leurs débouchés.

On y trouve également les autres formations qui permettent de se professionnaliser : les licences professionnelles, les écoles normales supérieures, les grandes écoles... Sans oublier les chemins qui mènent aux concours de l'enseignement et de la fonction publique.

Des parcours d'étudiants éclairent les difficultés et les façons de les surmonter.

Collection Infosup - Novembre 2008
184 pages - Réf. 900731 - 11 euros



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche





APRÈS BTS/DUT LES FORMATIONS AQUITAINE/MIDI-PYRÉNÉES

De plus en plus de titulaires de BTS et de DUT poursuivent des études malgré la finalité professionnelle de leur diplôme. Afin de les guider dans ce choix qui doit reposer sur un projet professionnel construit et en cohérence avec le diplôme initial, l'Onisep Aquitaine et l'Onisep Midi-Pyrénées ont élaboré ce répertoire en deux parties :

- Les formations courtes : d'une durée moyenne de un an qui ont pour vocation de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés BTS/DUT en leur permettant l'acquisition d'une spécialisation ou d'une double compétence ;
- Les formations longues : permettant aux diplômés BTS/DUT d'accéder aux niveaux de qualification II et I.

Guide étudiant 2008/2009
96 pages - 8 euros



BACHELIERS 2009, AVANT LE BAC, S'INSCRIRE À TEMPS

L'affiche « Bacheliers 2009, avant le bac, s'inscrire à temps » présente le calendrier des inscriptions dans l'enseignement supérieur pour l'année 2008-2009.

Disponible en téléchargement en format A4 sur www.onisep.fr/bordeaux rubrique « Actus et dossiers », sous-rubrique « Dossiers » puis « S'informer pendant l'année du bac ».

Pour obtenir deux grandes affiches, joindre à votre demande quatre-vingt sept centimes d'euro en timbres à l'adresse suivante :
ONISEP - 31 Avenue Carnot - BP 213
33021 Bordeaux Cedex - Tél. 05 56 17 33 36
(Relations Clients : Laetitia Auguin)



toute l'info sur les métiers
et les formations

ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Une information, un conseil :

Laetitia Auguin
Tél. 05 56 17 33 36

BON DE COMMANDE

À retourner accompagné
de votre règlement à :

Onisep Aquitaine
31 avenue Carnot - BP 213
33021 Bordeaux Cedex

Les envois contre remboursement et les paiements en timbres-poste
et en espèces ne sont pas acceptés. Une facture sera jointe à l'envoi.

Date: Signature obligatoire:

NOM				PRENOM			
ADRESSE							
CODE POSTAL		COMMUNE					
MEL							
<input type="checkbox"/> Ces données pourront être utilisées à des fins publicitaires pour l'Onisep. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations commerciales par ce biais, cochez la case ci-contre.							
<small>Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.</small>							
TITRE	REFERENCE	QTE	PRIX UNITAIRE	TOTAL			
Après BTS-DUT			8 0 0				
Frais d'emballage et d'expédition						4 0 0	
MONTANT TOTAL EN EUROS							



DEUX PROCHAINS "CHATS" DE L'ONISEP : "INGÉNIERIE EN ACOUSTIQUE" ET "ÉTUDIEN EN EUROPE"



En complément des rubriques Métiers, Orientation, Études... l'Onisep vous propose, en direct sur son site, d'approfondir un thème donné par un dialogue avec un professionnel. Chaque mois, vous pouvez poser vos questions à un expert ou à un jeune professionnel venu témoigner de son parcours et du quotidien de son métier.

Nos invités répondent en direct à vos interrogations durant une heure de « chat ».

Estelle, ingénieure en acoustique

Ingénieure des Ponts-et-Chaussées, diplômée de l'École Centrale de Paris et docteur en acoustique, Estelle a un CV impressionnant. C'est à l'université de Paris 6 que débute son cursus de formation. Son intérêt pour les vibrations et l'acoustique se développe alors qu'elle prépare une maîtrise en mécanique. Trois ans plus tard, Estelle entame sa thèse dans le cadre du projet européen SILENCE, dédié à la réduction du bruit des véhicules terrestres en milieu urbain. Une thèse menée au sein de la SNCF, qui la conduit à occuper aujourd'hui la fonction de chef de projet acoustique et vibration à la SNCF.

Venez dialoguer en direct avec Estelle, mercredi 19 novembre, de 15h à 16h.



À l'occasion de la Fête de la Science, Estelle, ingénieure en acoustique, nous fera partager son expérience en tant que scientifique, formée à la fois à l'université et dans les écoles d'ingénieurs.

Bon "chat" !

Vous pouvez dès à présent poser vos questions en vous connectant sur :

<http://www.onisep.fr/chats>

Dernier "chat" archivé du 15 octobre 2008 :

Design automobile

Graziana Boscato, représentante du réseau Euroguidance

Les formations françaises sont aujourd'hui inscrites dans le schéma européen appelé «LMD» (licence, master, doctorat). Les équivalences entre diplômes et les échanges entre universités sont facilités. À quel moment partir ? Quelles démarches entreprendre ? Combien de temps à l'avance faut-il s'y prendre ? Est-il possible d'étudier en Europe de l'Est lorsqu'on ne parle pas la langue du pays ?

Venez dialoguer en direct avec Graziana Boscato sur le thème « Étudier en Europe », mercredi 26 novembre, de 15h à 16h.



À l'occasion du Salon européen de l'Éducation, Graziana, représentante du réseau Euroguidance, répondra en direct à toutes vos questions sur les études en Europe.



toute l'info sur les métiers
et les formations

ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Votre avis nous intéresse, pour toute remarque ou suggestion concernant ce nouveau produit, écrivez-nous : ctorterat@onisep.fr

onisep.fr

La lettre d'information de l'Onisep

Directeur de la publication :

Éric MORTELETTE

Rédaction et PAO :

Christelle TORTERAT, Lydie AMOROSO,

Régis BOUGUEN

Relecture :

Peggy BESSON